

Dossier suivi par :

Amiens, le 13 septembre 2022,

Philippe CAROSONE
Manuella VAN PRAËT

Inspecteurs d'Académie-
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
de sciences de la vie et de la Terre

philippe.carosone@ac-amiens.fr
manuella.van-praet@ac-amiens.fr

Secrétariat des IA-IPR
Tél. 03 22 82 39 70
Mél. ce.ipr@ac-amiens.fr

20, boulevard d'Alsace-Lorraine

Rectorat de l'académie d'Amiens
20, boulevard d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Monsieur Philippe CAROSONE
Madame Manuella VAN PRAËT

Inspecteurs d'Académie-Inspecteurs
Pédagogiques Régionaux de Sciences de la Vie et
de la Terre

à

Mesdames, Messieurs les Professeurs de Sciences
de la Vie et de la Terre

S/C de Madame, Monsieur le Chef d'établissement

Objet : Lettre de rentrée SVT 2022-2023

Préambule commun à toutes les disciplines

Mesdames et Messieurs les professeurs,

La rentrée scolaire 2022 se présente à nous dans des conditions sanitaires meilleures que les précédentes, et nous nous en réjouissons tous. La dernière session des examens de fin d'année a pu se tenir sous une forme proche de la normale, avec certains aménagements comme l'instauration des épreuves de contrôle en BTS, sous forme d'interrogations orales, pérennisées cette année.

L'année scolaire à venir voit par ailleurs apparaître d'autres nouveautés : l'enseignement optionnel des mathématiques dans le tronc commun de première générale adossé à l'enseignement scientifique, la possibilité de découverte des métiers pour les élèves de cinquième, l'extension du Pass culture, ...

Ce nouveau contexte renforce le sens de l'École comme principal vecteur d'unité fondé sur notre contrat social. L'école est et doit rester un lieu d'éducation et de déploiement des capacités de chacun conformément aux valeurs de la République. La maîtrise de la langue écrite et orale est essentielle pour faire de nos élèves des citoyens libres et éclairés. Quelle que soit votre discipline ou votre spécialité, chacun et chacune d'entre vous participent à l'acquisition de ces compétences indispensables à la formation de nos élèves. A cet égard, les évaluations nationales d'entrée en sixième et les tests de positionnement en seconde, comme l'ensemble des indicateurs disponibles, offrent une aide précieuse pour établir un diagnostic précis sur les connaissances et les compétences de nos élèves. Leur analyse et leur exploitation permettent d'apporter une réponse pédagogique adaptée en classe, qu'elle soit personnalisée ou collective. Elles contribuent à une connaissance plus fine des besoins dans les établissements et nourrissent la réflexion sur des actions à engager au bénéfice de nos élèves dans une continuité pédagogique inter-cycles.

De même, le travail réalisé dans le cadre des projets d'évaluation au sein des lycées doit se poursuivre à tous les niveaux de classe en vue d'assurer l'équité entre les élèves, un des fondements républicains de notre École.

Le nouveau projet académique vise notamment à favoriser le développement de tous les élèves et à les outiller face aux différents enjeux contemporains. Les projets transversaux ou interdisciplinaires y participent pleinement. Pour soutenir votre engagement dans des projets innovants, pour faciliter l'acquisition de savoirs et de compétences par les élèves, mais aussi pour mieux renforcer le sens et la cohérence de leurs parcours, l'EAFIC (École Académique de la formation continue) propose cette année des modules de formation dans les domaines tels que l'éducation à la santé et au développement durable, l'éducation aux médias et à l'information,

les usages du numérique...

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle année scolaire, qu'elle soit la plus sereine possible, propice à la réalisation de tous vos projets et à l'épanouissement de nos élèves.

Le collège des IA-IPR de l'académie d'Amiens

SVT

Chères et chers collègues,

Nous adressons nos vœux de bienvenue aux collègues qui rejoignent notre académie.

Nous vous souhaitons à toutes et tous, ainsi qu'aux personnels techniques de laboratoire, une bonne rentrée.

Les Sciences de la Vie et de la Terre peuvent contribuer pleinement à l'ensemble des axes de cette rentrée. Nous souhaitons attirer votre attention dans la suite de ce courrier sur certains points particuliers.

1. L'organisation de l'inspection pédagogique régionale en SVT

Nous assurerons conjointement le traitement de l'ensemble des dossiers de la discipline.

Cette année scolaire, nous recevons l'appui de trois collègues chargés de mission d'inspection : Mme Alexandra CLAUDON-BRUGERE (du lycée La Ramée à Saint-Quentin), M. Gautier LOGER (du lycée du Vimeu à Friville-Escarbotin), Mme Hélène RABOUT (du collège Louise Michel à Villeneuve-Saint-Germain).

Nous remercions vivement Mme Magali LANAUD pour le travail réalisé au sein de l'inspection pédagogique régionale. Magali n'a pas souhaité poursuivre sa mission cette année.

La répartition des différents dossiers et des secteurs d'accompagnement vous est présentée dans le tableau situé ci-dessous. Nous vous remercions par avance de vous adresser préférentiellement à la personne concernée.

Répartition des **dossiers** au sein de notre équipe :

M. CAROSONE	ECE, scolarisation des élèves à besoin pédagogique particulier, éducation prioritaire
Mme VAN PRAËT	DNB, Education à la santé et à la citoyenneté, éducation au développement durable, évaluation académique de sciences en collège, évaluation académique de SVT en seconde, EIST, Numérique en SVT
Mme CLAUDON BRUGERE	Olympiades académiques de géosciences, DNL
M. LOGER	Olympiades académiques de biologie, Numérique en SVT

Répartition des **secteurs d'accompagnement** :

M. CAROSONE	Laon-Hirson, Saint-Quentin-Chauny, Oise orientale, Sud-Aisne
Mme VAN PRAËT	Amiens Nord et Sud, Picardie maritime, Santerre-Somme, Oise centrale et occidentale

Nous communiquons électroniquement uniquement sur vos adresses académiques qui sont sécurisées et via la liste de diffusion SVT de l'académie d'Amiens. Nous vous invitons si besoin à suivre le didacticiel de rapatriement des mails proposé sur le site académique¹ afin de recevoir ces informations professionnelles.

De plus, toutes les ressources de formation académique liées à notre discipline pour le lycée sont placées depuis deux années dans un parcours m@gistère dédié (<https://magistere.education.fr/ac-amiens/course/view.php?id=9094>). Ce parcours est ouvert en auto-inscription.

¹ <http://svt.ac-amiens.fr/279-transfert-des-mails-academiques-sur-une-boite-personnelle.html>

2. Les résultats aux examens 2022

• Les résultats du DNB

Le taux de réussite au DNB à l'échelle de l'académie est de 84,4%. En ce qui concerne l'épreuve de sciences, la moyenne académique est de **11,84 /20**.

Les moyennes départementales pour l'épreuve de sciences sont :

Moyenne de la Somme	12,1/20
Moyenne de l'Oise	11,8/20
Moyenne de l'Aisne	11,6/20

La moyenne de SVT est de 10,03 /20, la moyenne de Technologie : de 13,6 /20. La partie de technologie a donc été mieux réussie.

Ce qui peut expliquer cette observation :

- Le sujet de sciences était long pour le temps imparti, notamment la partie SVT (avec beaucoup de lecture de documents et des questions à rédiger) ;
- Des difficultés de compréhension des questions dans notre discipline, voire du vocabulaire utilisé ont été identifiées.

Comme l'année passée, cette épreuve a évalué des compétences scientifiques et des compétences transversales (à savoir l'étude de documents de diverses formes : textes, graphiques, ainsi que la mise en relation d'informations et l'argumentation).

L'analyse des réponses des élèves met ainsi en évidence des pistes de travail à renforcer en classe avec les élèves :

- Comme l'année passée, **le travail de la maîtrise de la langue écrite** (le champ lexical, la compréhension des questions, la rédaction de réponses argumentées) ;
- **L'argumentation** qui reste encore difficile pour un certain nombre d'élèves.

• Les résultats de la spécialité SVT au Baccalauréat

Le taux de réussite au Baccalauréat à l'échelle de l'académie est de 89,5%.

En ce qui concerne la spécialité SVT à l'échelle académique (en comparaison avec l'échelle nationale) :

	Echelle académique	Echelle Nationale
Moyenne des résultats obtenus en spécialité SVT (épreuve écrite + épreuve pratique)	11,88/20	12,08/20
Moyenne académique de l'épreuve écrite de spécialité SVT	7,96/15	8,15/15
Moyenne de l'épreuve pratique de spécialité SVT (ECE)	3,92/5	3,91/5
Moyenne de l'épreuve du Grand Oral avec la spécialité pivot SVT (Moyenne globale des spécialités confondues)	14,58/20 (14,34/20)	Non renseignée

Après analyse de ces résultats, nous observons que **les élèves ont été bien préparés à l'épreuve du Grand Oral en spécialité SVT**, ce qui est très positif. Néanmoins, **le travail de l'argumentation et de la mise en lien des idées clés à l'écrit est à poursuivre, voire à accentuer dans les classes dès la classe de Seconde**.

Par ailleurs, le décret et l'arrêté du 28 juillet 2021 modifiant la part du contrôle continue lui a donné une importance dans la moyenne globale et dans l'obtention du Baccalauréat 2022. Vous avez réfléchi à la rentrée 2021 dans vos établissements à l'élaboration d'un projet d'évaluation dans l'objectif de viser l'égalité de traitement des élèves. **Nous vous encourageons à poursuivre notamment en équipe de SVT cette réflexion dans l'objectif d'harmoniser les pratiques évaluatives et de faire que cette évaluation soit parfaitement explicite et transparente pour les élèves.**

3. L'enseignement des Sciences de la Vie et de la Terre lors de cette année scolaire

L'enseignement des SVT contribue pleinement à la formation de futurs citoyens responsables, autonomes et réfléchis. Cet objectif implique de mettre en œuvre les axes suivants.



Pour des précisions par rapport à chacun de ces champs, **vous pouvez vous référer aux textes explicatifs situés en annexe.**

4. Des pistes de travail – des ressources pour renforcer chacun de ces champs

Elaborer un projet de sciences



- **Projet d'équipe** disciplinaire ou pluri-disciplinaire selon le contexte, au collège comme au lycée
- **Progressivité du travail des compétences** du collège au lycée
- **Harmonisation de vos pratiques** (objectifs d'apprentissages, modalités d'évaluation des élèves tout au long de l'année), **nécessaire pour viser l'égalité de traitement des élèves** dans le cadre du contrôle continu

Se former



- **Plusieurs campagnes d'inscription aux formations** ²
- Deux axes dans le plan de formation SVT : **le développement de l'esprit critique ; l'enseignement par compétences** au collège et au lycée
- Des formations de consolidation ou d'approfondissement disciplinaires
- Des **formations visant le développement d'une démarche globale** : le parcours EDD - Santé ³

² <https://intranet.ac-amiens.fr/539-plan-academique-de-formation.html>

³ <https://tube-action-educative.apps.education.fr/w/hxChVqSaZLnKkh64MKmEMJ>



Mettre en oeuvre les évaluations communes



- **Epreuves académiques communes de sciences de cycle 4** : sujet pluridisciplinaire (SVT, Physique-Chimie, mathématiques et technologie) qui constitue pour les élèves, un entraînement pour l'épreuve de sciences du DNB
- **NOUVEAUTE** : **Epreuves académiques communes de SVT de Seconde** ⁴ - à mettre en oeuvre courant du 2ème trimestre dans tous les lycées

⁴ **Epreuves académiques communes de SVT de Seconde** : il s'agira, courant du deuxième trimestre, de **choisir par lycée, un des sujets d'évaluations communes proposés à l'échelle académique**. Ces évaluations porteront sur des parties différentes du programme vous laissant ainsi toute liberté dans le choix de votre programmation et de votre progression pédagogique. **Ces sujets évalueront le niveau de maîtrise des compétences scientifiques** (compétences notamment identifiées lors des formations lycée de 2020-2021). Cette évaluation pourra prendre le statut de **devoir commun à l'échelle de l'établissement pour le niveau seconde**, dont le résultat pourra être pris en compte dans la moyenne du deuxième trimestre. Ceci pourra également aider **au choix de spécialité de Première** en créant **des indicateurs communs pour l'orientation des élèves**.

Participer aux Olympiades académiques



- Olympiades académiques de géosciences ⁵
- Olympiades académiques de biologie ⁶

⁵ <http://svt.ac-amiens.fr/387-olympiades-nationales-de-geosciences.html>

⁶ <http://svt.ac-amiens.fr/400-olympiades-nationales-de-biologie-onb-et-olympiades.html>

5. Les textes récents

Sujet	Référence du texte (les liens directs sont intégrés dans les intitulés)
Modifications du programme d'enseignement scientifique de la classe de première générale. Place des mathématiques. (JO)	<u>Arrêté du 6 juillet 2022 relatif à la place des mathématiques dans les enseignements de la classe de première générale du lycée et à leur évaluation pour le baccalauréat pour l'année scolaire 2022-2023</u> <u>Arrêté du 6 juillet 2022 fixant le programme de mathématiques intégré à l'enseignement scientifique en classe de première générale</u>
Modifications du programme d'enseignement scientifique de la classe de première générale. Place des mathématiques. (BO)	<u>Place des mathématiques dans les parcours de formation des élèves de cycle terminal et pour le baccalauréat</u> <u>Place des mathématiques dans les enseignements de première générale et leur évaluation pour le baccalauréat - année scolaire 2022-2023</u> <u>Programme de mathématiques intégré à l'enseignement scientifique en classe de première générale</u>
Modification des livrets scolaires (JO)	<u>Arrêté du 22 juillet 2022 portant modification de l'arrêté du 4 mars 2020 modifié relatif au livret scolaire pour l'examen du baccalauréat général, du baccalauréat technologique et du baccalauréat professionnel</u>

6. Le rendez-vous de carrière et la visite d'accompagnement

Concernant votre parcours professionnel, dans le cadre du protocole « Parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR), le rendez-vous de carrière est une occasion privilégiée de nourrir la réflexion sur vos pratiques pédagogiques et d'identifier vos besoins en formation et en accompagnement pour votre développement professionnel dans le cadre, notamment, de la GRH de proximité.

Comme la visite d'accompagnement, il ne se limite pas aux seules observations effectuées pendant la visite. Ainsi prendront place plusieurs temps :

- la séance pendant laquelle notre observation portera essentiellement sur les contenus et raisonnement scientifiques, les situations d'apprentissage mises en place, les modalités d'évaluation, la communication dans la classe et l'investissement dans l'établissement, en lien avec le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation défini au B.O. n°30 du 25 juillet 2013.

- L'entretien qui se basera sur la séance observée, les documents fournis et le document de référence pour les RDV de carrière ou d'auto évaluation pour les visites d'accompagnement que nous vous proposons encore de renseigner⁷.
- La réunion d'équipe qui sera l'occasion d'aborder, entre autres, les modalités de l'enseignement des sciences, les projets d'équipe dans l'établissement ainsi que la mise en place des différents aspects de la réforme. Dans cet objectif, il sera nécessaire de nous transmettre également avant l'inspection le projet de l'équipe de SVT ou de sciences.

Nous vous renouvelons nos vœux et vous présentons, chères et chers collègues, beaucoup de réussite dans votre action quotidienne auprès de vos élèves et au sein de vos équipes éducatives.

Bien cordialement,

Philippe CAROSONE et Manuella VAN PRAËT
IA-IPR de Sciences de la Vie et de la Terre

ANNEXE :

➤ Développer l'esprit scientifique et critique des élèves inhérent à la construction du futur citoyen

Les grands enjeux sociétaux comme les pandémies, le changement climatique, la perte massive de la biodiversité, viennent réaffirmer l'importance de développer l'esprit scientifique et critique chez les élèves afin de leur donner les clés de lecture et les moyens d'agir de manière lucide et responsable, tant dans leur vie personnelle que dans la sphère publique.

Nous retrouvons cette volonté de développer l'esprit scientifique et critique des élèves dans notre discipline, par l'évolution, entre autres, des épreuves écrites de spécialité SVT du Baccalauréat de la réforme de 2019 et des épreuves de capacités expérimentales session 2023. Nous observons également cette volonté dans l'épreuve de sciences du DNB.

En effet, lors de ces épreuves certificatives, l'élève est amené à se questionner, émettre des hypothèses, trier et saisir des informations, mettre en relation, argumenter, dans l'objectif de répondre à un problème scientifique... **autant de compétences qu'il est donc essentiel de travailler en classe, tout au long du parcours de l'élève.**

➤ Mettre en activité les élèves à chaque séance dans le cadre d'un scénario pédagogique pour leur permettre de développer des compétences

L'acquisition des compétences spécifiques à notre discipline et transversales prend toute sa mesure lors d'activités en tâches, sinon complexes, très ouvertes au cours desquelles les élèves sont placés en activité sur un temps leur permettant de réfléchir et de produire, de se tromper et d'en prendre conscience, tout ceci dans l'objectif de les rendre acteurs de leurs apprentissages.

La mise en activité s'inscrit dans un scénario pédagogique contextualisé qui fait sens aux élèves et qui s'appuie dès que possible sur le réel, la manipulation l'expérimentation.

La consigne, **unique**, est explicite grâce à l'indication :

- de l'objectif de l'apprentissage (la compétence travaillée) ;
- de ce que les élèves ont à faire et à produire pour atteindre l'objectif ;
- des modalités de travail (individuel, en binôme, en groupe) ;
- du temps à disposition pour effectuer la tâche.

Ces modalités de travail permettent aux élèves, seuls ou en groupe, de développer une véritable autonomie tant dans la construction de démarches scientifiques que dans l'organisation du travail personnel.

La sécurité dans les laboratoires et le respect du vivant⁸ sont à enseigner, faisant partie intégrante du développement des compétences scientifiques.

⁷ <http://svt.ac-amiens.fr/138-documents-d-inspection.html>

⁸ <http://svt.ac-amiens.fr/269-risques-et-securite-en-svt-et-en-biologie-ecologie.html>

Dans un souci de progressivité, on privilégiera la stabilisation des compétences dites « techniques » au collège et la consolidation des compétences « scientifiques », nécessitant davantage de mises en lien, au lycée.

➤ **Mutualiser et confronter les productions, structurer pour favoriser les apprentissages**

A cette mise en activité, font suite **une mutualisation, une confrontation des productions** et d'échanges qui aboutissent à la construction de compétences.

Toutes les étapes de la démarche menée en classe et les notions à retenir sont rédigées dans le cahier/classeur des élèves, **par eux-mêmes dans la mesure du possible (élèves auteurs)**, l'écrit structurant la pensée. Même s'ils paraissent parfois un gain de temps, les textes à trous ne sont par conséquent pas à privilégier, ne permettant pas aux élèves d'établir par eux-mêmes les liens entre les différentes idées clés.

Par ailleurs, la diversification des supports (ressources numériques, écrits collaboratifs numériques, documents papier, etc.) enrichit la trace écrite et ouvre des perspectives très intéressantes, mais peut disperser les élèves et leur faire perdre le sens des apprentissages. Il est essentiel pour faciliter l'apprentissage que les élèves retrouvent ces différents éléments dans leur cahier / classeur afin de leur permettre de garder trace du cheminement effectué tout au long de la construction des savoirs. Un équilibre est donc à trouver entre les supports traditionnels et les nouveaux outils.

➤ **Enseigner et évaluer par compétences les élèves pour permettre les apprentissages**

L'évaluation, faisant partie intégrante de l'enseignement, s'inscrit dans l'accompagnement des élèves et dans la construction de leurs apprentissages au quotidien dans la classe.

En faisant un état des acquis (évaluation diagnostique), en aidant les élèves à se positionner, à identifier leurs réussites et les points moins bien maîtrisés (évaluation formative – formatrice), l'évaluation contribue à la motivation des élèves et permet au professeur de prendre en compte l'hétérogénéité de ses élèves en différenciant ses actions.

Le positionnement dans une compétence peut s'affranchir de la notation. L'évaluation doit donc faire partie intégrante de l'enseignement au service des apprentissages des élèves.

Ces pratiques d'évaluation, notamment la formative, se doivent d'accompagner la stabilisation des objectifs d'apprentissage (savoirs scientifiques et compétences). Il est donc nécessaire d'utiliser pour l'automatisation, le travail maison.

A cette fin, nous vous invitons à continuer de vous saisir du dispositif devoirs faits en collège, en équipe, sur le sens pédagogique donné au travail personnel des élèves dans et hors la classe, et de vous questionner sur comment ce dispositif peut répondre le plus efficacement possible à la prise en compte de l'hétérogénéité des élèves.

En lycée, nous vous demandons de poursuivre la réflexion en équipe sur l'évaluation dans le cadre du contrôle continu, afin de viser l'égalité de traitement des élèves dans votre établissement et de favoriser la bonne compréhension des évaluations.

➤ **Inscrire les SVT dans les parcours éducatifs pour renforcer les compétences des élèves et donner du sens aux apprentissages**

Notre enseignement s'inscrit dans une démarche d'éducation plus large, au travers notamment des parcours éducatifs des élèves⁹.

En effet, notre discipline a ici un rôle essentiel à jouer dans la formation des élèves, par l'apport de connaissances fiables, la compréhension des démarches scientifiques mises en œuvre et leur mise en perspective dans un objectif éducatif (santé, environnement, citoyenneté, valeurs de la république...).

Nous vous rappelons que la circulaire nationale EDD 2030 d'Août 2019 fixe un plan d'actions à court et long terme, auquel notre discipline doit largement contribuer, par exemple pour la mise en place d'un projet pédagogique en faveur de la biodiversité, appuyé sur les programmes.

Nous vous invitons à contribuer à ces parcours éducatifs à travers vos activités de cours et vos projets pour lesquels différents services du rectorat peuvent vous accompagner¹⁰.

⁹ Les parcours éducatifs : <http://eduscol.education.fr/pid33046/parcours-educatifs.html>

¹⁰ Par exemple la mission académique pour l'EDD, l'école promotrice de Santé (EPSa), la Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC) en lien avec la culture scientifique, la Cellule Académique Recherche-Développement, Innovation et Expérimentation (CARDIE) ou encore la Division Académique aux Relations Européennes, Internationales et de Coopération (DAREIC) ...